

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la création d'une entreprise commune par les sociétés Scania CV AB et Sennder Technologies GmbH

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : La société Scania CV AB ;
- **La cible** : La société Sennder Technologies GmbH.

Nature de l'opération

- Création d'une entreprise commune.

Secteurs économiques concernés

- Secteur du transport et de la logistique.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 04 août 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification relative à la création d'une entreprise commune entre la société Scania CV AB et la société Sennder Technologies GmbH.

Les activités des entreprises concernées sont les suivantes :

- La société Scania est une société de droit suédois active dans le développement, la fabrication de camions et de bus pour les clients du transport lourd, y compris les véhicules utilitaires électriques à batterie BEVs, ainsi que les moteurs industriels et marins. Elle fournit également des services de financement, d'assurance et de location de véhicules ;
- Le Groupe Allemand Sennder est actif dans le domaine de la logistique digitale du transport routier, spécialisé dans les services de pointe de chargement complet de camions (transports réfrigérés, livraisons express, chargements spéciaux, biens de consommation).

Fait à Rabat le 24 juillet 2023.